



INSCRIPTION SAISON 2025 / 2026

JUDO ENFANT

☐ NOUVELLE INSCRIPTION

☐ REINSCRIPTION

www.riedisheim-arts-martiaux.fr

Email : contact.club.ram@gmail.com

Inscription T.I. de Mulhouse - Volume : 93 - Folio n° 89

O Madame O Monsieur

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Couleur de la ceinture :

Adresse :

Code postal : Ville :

Email :@

N° de téléphone :

Représentant légal : Mme / M

ATTESTATION QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR

Je soussigné M/Mme [Prénom NOM], en ma qualité de représentant légal de l'enfant [Prénom NOM], atteste avoir renseigné le questionnaire RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR (arrêté du 7 mai 2021) et a répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Dans le cas contraire, un certificat médical est obligatoire.

DROIT A L'IMAGE

J'autorise le Riedisheim Arts Martiaux à me photographier ou me filmer (ou mon enfant) dans le cadre des activités et donne mon accord pour la conservation et l'utilisation de ces documents dans le cadre de la communication du club.

O oui O non

AUTRE AUTORISATION

En tant que représentant légal de l'enfant, j'autorise les dirigeants et les entraîneurs, à prévenir les secours en cas d'accident et à prendre toute décision qu'il jugera utile concernant la prise en charge de mon enfant.

O oui O non

TARIF DE LA COTISATION - Cours enfants (de 4 ans à 18 ans) :

Nouvelle inscription : 193 euros (inclus passeport judo valable 8 ans)

Réinscription : 185 euros

Réduction pour le 2ème enfant : 175 euros et à partir du 3ème enfant : 85 euros

**L'accès au tapis ne sera autorisé qu'à la remise du dossier d'inscription complet.
Toute adhésion vaut acceptation du règlement intérieur du club (disponible sous le site internet).**

Fait à : le / / 20.....

Signature du représentant légal :



RIEDISHEIM ARTS MARTIAUX - CODE DE BONNE CONDUITE

柔道

CODE MORAL DU JUDO

LA POLITESSE

c'est le respect d'autrui

LE COURAGE

c'est faire ce qui est juste

LA SINCÉRITÉ

c'est s'exprimer sans déguiser sa pensée

L'HONNEUR

c'est être fidèle à la parole donnée

LA MODESTIE

c'est parler de soi-même sans orgueil

LE RESPECT

sans respect aucune confiance ne peut naître

LE CONTRÔLE DE SOI

c'est savoir taire sa colère

L'AMITIÉ

c'est le plus pur des sentiments humains

* COTISATIONS *

Les membres du club versent le règlement, lors de l'inscription, d'une cotisation annuelle forfaitaire, partant du jour de l'inscription pour se terminer au 31 août. Une seule présence durant l'année rend exigible, pour sa totalité, la cotisation annuelle.

* LICENCE FEDERALE & ASSURANCE *

Chaque membre du Club doit obligatoirement être licencié à la Fédération Française de Judo et Disciplines Associées (FFJDA).

* INSCRIPTIONS *

Les inscriptions peuvent être prises par email contact.club.ram@gmail.com dès à présent et pendant les horaires des cours.

Il est demandé aux nouveaux membres :

- une photo d'identité
- la somme de 8 euros correspondant au prix du passeport valable 8 ans et délivré lors de la première inscription.

Il est demandé à tous les responsables légaux la complétude de l'attestation questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur, ou à défaut un certificat médical à fournir impérativement dès les premiers cours attestant que le membre est apte à la pratique du judo valide pour la saison en cours.

* JUDOGIS (KIMONOS) & EQUIPEMENTS *

Le judogi est personnel et doit être régulièrement lavé. Il est demandé de se munir de « Zooris ou Tongs ».

Le judogi doit être mis au vestiaire. Les féminines doivent porter sous les judogi un tee-shirt blanc ras du cou, manches courtes.

Les bijoux (bracelets, montre, boucles d'oreille, etc.) doivent être enlevés avant de monter sur les tatamis.

* HYGIENE CORPORELLE *

Une hygiène corporelle très soignée est exigée (pieds et mains propres, ongles courts). Les cheveux longs doivent être attachés avec un élastique sans partie métallique.

* OBJETS DE VALEURS *

Le Club décline toute responsabilité pour les objets de toute sorte, bijoux et l'argent égarés ou volés.

* RESPONSABILITE DU CLUB *

La responsabilité du club est engagée seulement pendant les cours en présence du professeur (les parents doivent s'assurer de la présence de celui-ci).

Précéder la signature de « lu et approuvé »

Signature du représentant légal :